

Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Chers Délégués
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir de vous avoir toutes et tous ici aujourd'hui à Genève. Au nom de la Suisse, je remercie chaleureusement les Nations Unies, en particulier notre hôte, Monsieur le Directeur général Michael Moller ainsi que le Directeur de l'Equipe spéciale de lutte contre le terrorisme, Monsieur Jehangir Khan, pour l'organisation de cet événement important et l'accueil ici au Palais des Nations.

Les deux jours qui viennent nous offrent une excellente occasion de partager nos vues, nos pratiques et nos expériences de la réponse qui peut être apportée aux défis multiples et complexes que posent la radicalisation et l'extrémisme violent. Genève se prête à cette thématique, qui touche – selon les mesures concrètes du Plan d'action du Secrétaire général – aux questions:

des dialogues et de la prévention des conflits

du renforcement de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et de l'état de droit

de l'implication des populations

de la mobilisation des jeunes

de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

de l'éducation, du renforcement des compétences et de la facilitation de l'accès à l'emploi, ainsi qu'à

la communication stratégique, à l'Internet et aux réseaux sociaux.

Genève héberge un grand nombre d'organisations internationales et non-gouvernementales de pointe, comme notamment le Conseil des Droits de l'Homme, et des Centres d'excellence comme le Centre de Politique de Sécurité (GCSP) et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), ainsi que le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF) qui finance des projets locaux dans plusieurs pays.

Le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire général constitue une excellente base de discussion. Il sera au cœur de nos échanges et réflexions lors de ces deux journées de conférence. Le moment est venu d'envoyer un message fort, un message conjoint de la part de l'ensemble de la communauté internationale, sur un des plus grands défis sécuritaires contemporains auquel nous faisons face. Il s'agit de profiter de l'élan qui a été pris avec la publication du plan d'action du Secrétaire général. Celui-ci marque le début d'un processus, et c'est une discussion qui se poursuivra dans le cadre de la revue de la Stratégie antiterroriste mondiale en juin à New York.

La stratégie des Nations Unies de 2006, avec ses quatre piliers, demeure le document de référence pour toute action de prévention et de lutte contre le terrorisme. Il s'est avéré qu'il y a un besoin de renforcer ainsi que d'adapter aux défis actuels notre engagement dans tous les domaines de la stratégie. Il s'agit aussi d'accorder une attention particulière aux piliers I et IV, c'est-à-dire aux mesures qui visent à *éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme*, ainsi qu'aux mesures garantissant le *respect des droits de l'homme et la primauté du droit* en tant que base fondamentale de la lutte antiterroriste.

Je vous remercie et vous souhaite toutes et tous des discussions fructueuses.